

CONSERVATOIRE
A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
DES DEUX VALLEES

LIVRET D'ACCUEIL

RENTREE 2023-2024



ACHERES-LA-FORET - BOIGNEVILLE - BOUTIGNY ^s/ESSONNE
BUNO-BONNEVAUX - COURANCES - DANNEMOIS
LE VAUDOUE - MAISE - MILLY-LA-FORET
NOISY ^s/ECOLE - MAISE - ONCY ^s/ECOLE
PRUNAY ^s/ESSONNE
SOISY ^s/ECOLE

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DES DEUX VALLÉES

Créé en 1983, le Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées a pour objectif d'offrir aux habitants de la région, la possibilité d'accéder à un enseignement artistique diversifié et de qualité.

Cette structure publique, sous l'appellation de Conservatoire des Deux Vallées, a, depuis lors, toujours joué un rôle majeur dans le développement culturel du territoire. Il est classé par le Ministère de la Culture sous le label « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » depuis 2015.

Le Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées regroupe, entre Essonne et École, 13 communes réparties sur deux départements (10 en Essonne et 3 en Seine et Marne).



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DES DEUX VALLÉES

EN CHIFFRES (ANNÉE 2022/2023)

1 directeur

1 directrice pédagogique

20 professeurs

1 secrétaire, 1 comptable

Des intervenants extérieurs

De nombreux partenaires

329 élèves

56 de moins de 7 ans

182 entre 7 et 25 ans

91 adultes

150 h de cours hebdomadaires

16 disciplines individuelles

17 disciplines collectives

*24h d'interventions par semaine
dans 16 écoles*

Stages

9 Auditions

20 Concerts

*Spectacles
scolaires*

LE CURSUS

Le cursus répond aux directives du ministère de la Culture, et en particulier au Schéma d'orientation pédagogique de l'Enseignement initial de la Musique (2008).

LE CURSUS COMPLET COMPREND

FORMATION MUSICALE + FORMATION INSTRUMENTALE + PRATIQUE COLLECTIVE

Il se décline en 4 Cycles d'apprentissage (du cycle initial, facultatif, au 3^{ème} cycle) ponctués par des évaluations régulières.

A chaque niveau correspondent des temps de cours appropriés.

		FORMATION MUSICALE	FORMATION INSTRUMENTALE	PRATIQUE COLLECTIVE	DUREE HEBDOMADAIRE
CYCLE INITIAL 2 ans	INIT A	1h	à partir de 11 ans	Atelier facultatif	1h à 2h20
	INIT B	1h	20 min	Atelier facultatif	1h20 à 2h20
CYCLE 1 4 à 5 ans	C1a	1h à 1h30	20 min	Atelier facultatif	1h20 à 2h50
		TEST DE MILIEU DE CYCLE			
	C1b	1h30 à 1h45	30 min	30 min à 1h	2h30 à 3h15
		TEST DE FIN DE CYCLE 1			
CYCLE 2 4 à 6 ans	C2a	1h45 à 2h15	30 min	1h	3h15 à 3h45
		TEST DE MILIEU DE CYCLE			
	C2b	2h15 à 2h30	45 min	1h	4h à 4h15
		BREVET DE FIN DE CYCLE 2			
CYCLE 3 2 à 3 ans	C3	2h30 à 3h30	1h	1h à 1h30	4h30 à 6h
		CERTIFICAT D'ETUDES MUSICALES			

LES TARIFS

La politique tarifaire du Conservatoire repose sur le principe du Quotient Familial. Il conviendra, au préalable, de venir au Secrétariat, muni d'une attestation de Q.F. (fournie par la C.A.F.) afin de déterminer sa tranche.

TARIF SYNDICAT							
ELEVES DE MOINS DE 25 ANS (EN CURSUS)							
	TRANCHE (Q.F.)						Modalités de règlement (*)
	A	B	C	D	E	F	
CURSUS MUSICAL	142 €	255 €	369 €	482 €	596 €	710 €	50% en octobre 25% en février 25% en avril
2 ^{ème} INSTRUMENT PERFECTIONNEMENT PARCOURS ALLEGE	83 €	149 €	216 €	282 €	349 €	415 €	50% en octobre 50% en février
FORMATION MUSICALE EVEIL MUSICAL ENSEMBLES ATELIERS CHŒURS	42 €	76 €	109 €	143 €	176 €	210 €	La totalité en octobre
ELEVES DE PLUS DE 25 ANS (OU DE 18 ANS HORS-CURSUS)							
	TARIF UNIQUE						Modalités de règlement (*)
PARCOURS ADULTE	847 €						283 € en octobre 282 € en février 282 € en avril
FORMATION MUSICALE ENSEMBLES ATELIERS CHŒURS	221 €						La totalité en octobre

Pour les personnes résidant dans des communes hors syndicat, nous consulter.

L'ÉVEIL MUSICAL ET CORPOREL



Le cours d'éveil s'adresse aux enfants de moyenne et grande sections de maternelle. Il propose une découverte pluridisciplinaire du monde sonore.

Durant des séances collectives d'une heure, ce cours permet de développer la sensibilité, la curiosité, l'expression et l'imaginaire des enfants, et de favoriser leur créativité par diverses activités.

Axé sur le chant, les jeux vocaux, l'expression corporelle, la pratique de petits instruments, les jeux d'écoutes, l'éveil musical et corporel est encadré par deux professeurs spécialisés.

LA FORMATION MUSICALE

La formation musicale est placée au centre de l'apprentissage de la musique. Elle est la matière essentielle qui coordonne toutes les autres par son aspect universel.

Fondée sur la pratique systématique du chœur, et associée à un travail régulier par oralité (sous toutes ses formes – rythmique, mélodique et orchestrique), elle irrigue toute la pédagogie du Conservatoire.

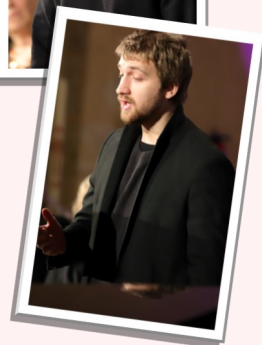
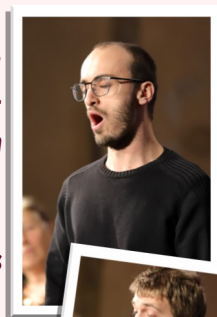
Par ses dimensions techniques et culturelles, elle est une aide à la compréhension musicale, et donne du sens à toutes les autres disciplines auxquelles elle est intimement reliée.

LE DÉPARTEMENT VOIX

La Voix est au cœur de la pédagogie du Conservatoire. Instrument naturel, dont chacun est pourvu, elle est particulièrement cultivée en Formation Musicale, durant tout le parcours des enfants.

Mais elle peut également faire l'objet d'un cursus d'études à part entière (Cursus de Chant Lyrique).

Les Adultes, notamment les membres des chœurs, peuvent aussi suivre des cours de technique vocale.



LES CHOEURS

Il existe quatre chœurs permanents au Conservatoire.

- La Maîtrise ou Chœur d'enfants : Ensemble vocal à voix égales,
- Le Jeune Chœur des Deux Vallées : Chœur mixte qui regroupe des grands élèves avancés,
- Le Chœur de femmes SARAHAH : Chœur de chambre à voix égales,
- Le Chœur ALLEGRIIO : chœur mixte d'adultes.

Tous ces ensembles participent régulièrement à la saison musicale du Conservatoire.







LA FORMATION INSTRUMENTALE

Les Bois

Flûte à bec - Flûte traversière
Clarinette - Saxophone

Les Cuivres

Trompette - Cor - Trombone - Tuba

Les Cordes

Violon - Alto
Violoncelle - Contrebasse
Viole de gambe - Guitare

Les Claviers

Piano - Piano jazz

Les Percussions

Batterie



Dans le cas d'une première inscription, les enfants d'école élémentaire suivront une année préalable d'initiation par la formation musicale. Dès la deuxième année, ils choisiront en conscience et librement leur instrument. Les collégiens et lycéens peuvent, quant à eux, débiter directement leur cursus.

*Un système de prêts d'instruments est mis en place
Nous consulter pour en bénéficier*

LES ORCHESTRES - LES ENSEMBLES

*La musique se partage, tout comme la joie
et les émotions qu'elle procure.*

*Le Conservatoire offre à tout élève, et quels que soient le niveau ou
l'instrument, un éventail très riche d'ensembles et d'orchestre*

Atelier orchestral Cycle 1

Ensemble orchestral Cycle 2

Orchestre à cordes Cycle 3

Ensemble de musique ancienne

Ensemble de guitares

Ensemble de clarinettes

Ensemble de violoncelles



*Les cours collectifs sont gratuits pour tout élève en cursus.
Les adultes amateurs sont les bienvenus dans ces groupes,
sans nécessairement suivre un cours instrumental.*

LES ATELIERS

*Des ateliers thématiques sont également proposés,
afin de compléter l'éventail des pratiques collectives*

PERCUSSIONS AFRICAINES

Découverte de la riche culture de l'Afrique de l'ouest, et de ses polyrythmies parfois complexes. Atelier accessible aux débutants, enfants ou adultes. Aucune connaissance préalable n'est requise.

BATUCADA ADULTES

Autre ensemble de percussions, travaillant sur le répertoire des musiques brésiliennes. Réservée aux adultes, la Batucada ne nécessite aucune connaissance musicale.

HUMAN BEATBOX

Travail de l'instrument vocal, en imitation des percussions. Apprentissage par imitation et mémorisation, développant créativité et improvisation. Atelier accessible aux débutants, sans aucun prérequis.

MUSIQUES ACTUELLES

Ateliers de musiques amplifiées, destinés à tous les instrumentistes motivés ayant acquis un minimum de maîtrise. Travail d'élaboration d'un répertoire très large et varié.

ATELIER JAZZ

Orchestre de jazz mêlant instruments à vent (trompettes, saxophones, clarinettes, flûtes traversières) et rythmique (piano, guitare, basse, batterie, percussions,...). Le répertoire abordé couvre l'histoire du jazz, des origines à nos jours, en faisant également des incursions dans des styles rock ou latin.

L'ATELIER UNIS PAR LA MUSIQUE

Le Conservatoire est un lieu d'ouverture et d'intégration.

Créé en 2011 en partenariat avec le CCAS de Milly-la-Forêt, cet atelier offre aux enfants et jeunes adultes en situation de handicap mental, la possibilité de s'exprimer et s'épanouir au sein d'un groupe, autour d'une activité musicale commune.

Ce dispositif comprend :

- un cours collectif*
- un cours individuel d'instrument, (facultatif)*
- une série de stages répartis sur l'année, ouvrant à d'autres formes d'expression artistique (danse, théâtre, arts plastiques)*



L'ATELIER SÉNIORS

Dans le même souci d'ouverture, le Conservatoire a créé un atelier destiné aux personnes âgées.

Les séances visent à travailler à la fois les capacités cognitives et les fonctions psychomotrices, grâce à l'apprentissage d'un répertoire adapté, et à la réalisation d'exercices spécifiques.



Ce dispositif est pleinement inclusif : les projets de l'établissement permettront aux élèves seniors de travailler aux côtés des autres élèves du Conservatoire, et ainsi partager des moments d'une richesse tant artistique qu'humaine.

L'ART DRAMATIQUE



En créant, en 2018, les ateliers d'art dramatique, le Conservatoire souhaitait diversifier ses enseignements en s'ouvrant à un mode d'expression orale en parfaite complémentarité avec l'apprentissage musical. Les séances sont essentiellement axées sur des mises en situations très diverses des élèves-acteurs. Il s'agit en particulier de susciter chez eux, imagination spontanée et réactivité. Des exercices techniques d'ouverture corporelle, de respiration et de diction-articulation viennent compléter ce travail, permettant ensuite d'aborder les textes.

Trois niveaux existent déjà : enfants, adolescents et adultes.

LE SCOLAIRE



Une des missions importantes du Conservatoire est d'apporter une Education Artistique et Culturelle au plus grand nombre.

Depuis de nombreuses années, une équipe de trois professeurs intervient dans la plupart des écoles maternelles et élémentaires des communes du Syndicat de Musique. Les projets, élaborés conjointement avec les équipes pédagogiques des écoles, sont très variés et suivent trois grands axes : Musique (chant), Danse et Théâtre.

LES ADULTES

Le Conservatoire réserve une place importante aux adultes. Quels que soient leur âge, leurs centres d'intérêts, leurs projets, l'équipe pédagogique saura répondre à leur demande.

- Ils peuvent, s'ils le souhaitent, commencer à tout âge l'apprentissage d'un instrument, ou prendre des cours individuels de chant,
- S'ils ont déjà un passé musical, ils sont les bienvenus dans tous les ateliers et les ensembles orchestraux,
- Il ont la possibilité d'intégrer l'atelier d'Art Dramatique, la batucada ou l'un des deux chœurs permanents d'adultes (SARAVAH et ALLEGRIO), sans niveau requis préalable.

L'A.P.E.C.

Créée dans les années 90, l'Association des Parents d'Elèves est un partenaire privilégié du Conservatoire. Elle représente un soutien logistique et financier important.

Présents à toutes les manifestations, ses membres sont d'une aide précieuse dans le transport du matériel (chaises, pupitres, matériel des musiques actuelles, éclairages...) ou l'accueil convivial du public.

De plus l'APEC finance régulièrement certaines actions en lien avec les projets du Conservatoire (Le Festival Les Zarmoniques, les stages d'été ou les stages de chœurs, le spectacle jeune public)

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DES DEUX VALLÉES

✉ 22, Bd Lyautey – 91490 Milly-la-Forêt

☎ 01.64.98.72.76.

@ sic.musiquedesdeuxvallees@wanadoo.fr

🌐 <http://www.musique2v.fr/>

